



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Le Président

Castelmaurou le, mardi 27 avril 2021

**Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,**

J'espère que ce courrier vous trouvera toujours en bonne santé ainsi que vos proches et l'ensemble des licenciés de vos clubs, en pleine santé.

Je reviens vers vous à la suite de nos échanges lors de la visioconférence organisée le 30 mars dernier.

Je m'étais engagé à vous tenir informé de l'avancée des décisions concernant la gestion de l'ensemble des aspects juridiques et administratifs.

Je vous avais également donné rendez-vous fin avril après le prochain Comité Exécutif de la FFF du 22 avril prochain. Je viens d'apprendre, cet après-midi, que celui-ci était repoussé au 6 mai prochain.

Je vous propose donc de repousser ce rendez-vous à courant mai.

Je sais également l'attente dans laquelle vous vous trouvez vis-à-vis de ces décisions fédérales qui conditionneront pour partie la reprise de la saison prochaine et les contraintes que cela entraîne dans son organisation au sein de vos clubs.

Sans vous faire d'annonces en avant-première, je peux vous informer que l'ensemble des Présidents de Ligue et de District œuvrent afin que les mesures qui seront prises soient les plus favorables possible pour nos clubs, même si nous savons tous qu'une décision quelle qu'elle soit ne peut satisfaire personne.

Décaler la réunion, nous permettra également de vous présenter les décisions qui seront prises lors du Comité Directeur de la L.F.O. le 1^{er} mai prochain. En effet, au cours de cette réunion, nous étudierons les propositions des différents groupes de travail que nous avons mis en place au niveau régional. Ainsi nous pourrions notamment aborder la gestion sportive de la crise sanitaire.

Enfin, je souhaiterais revenir avec vous sur le sujet financier qui nous préoccupe tous dans cette période compliquée et remplie d'incertitudes.

Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr

Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr

La Ligue De Football d'Occitanie, tout comme ses Districts, a contribué au fonds de solidarité mis en place en début de saison à hauteur de 314 000 € pour l'achat des licences (soit 10€ par licencié). Puis en décidant de rembourser la totalité des frais d'engagements de la saison en cours ainsi que les frais de gestion sportive et administrative au prorata des compétitions (le montant total des remboursements s'élevant à près 253 000 €) nous avons souhaité être au rendez-vous de cette situation exceptionnelle.

Nous avons également réaffirmé nos engagements de campagne qui consisteront à ne pas augmenter le prix des licences sur la mandature et à abandonner la part Ligue sur les nouvelles licences dirigeantes et arbitres féminines.

Une très grande majorité nous a fait remonter leur gratitude face à ces décisions. Certains d'entre-vous, une minorité, trouvent que ce n'est pas suffisant et auraient souhaité que les licences leur soient également remboursées. Je peux entendre leur demande, pour autant il est de ma responsabilité de leur rappeler que le fonds de solidarité s'est appliqué sur les licences cette saison et qu'au-delà de celui-ci le coût de la licence répond à l'adhésion de chacun de nous à une association, aux services qu'elle autorise (assurance, services, compétitions, mais également pratique de loisir tels que les entraînements) ainsi qu'à la solidarité qu'elle induit.

Pour votre information, le montant de la licence se divise en 3 parts dont deux sont incompressibles :

- L'assurance : d'un coût fixe, elle garantit à tous vos licenciés la couverture obligatoire pour la pratique de notre sport.
- La part fédérale : il s'agit de la cotisation retenue par la FFF sur chaque licence.
- Enfin la troisième part, concerne la part régionale. Elle est répartie entre la Ligue et les Districts dans un rapport de 60/40.

Vous trouverez en attache de ce courrier, le récapitulatif de la répartition du coût des licences qui vous permettra de mettre en perspective les éléments.

Une fois ces explications fournies, et en pleine conscience du travail fourni au quotidien par les bénévoles au sein des clubs pour continuer à les faire vivre dans le contexte particulier que nous vivons, vous comprendrez aisément que le remboursement de celles-ci n'est pas envisageable.

Par contre, des leviers financiers peuvent être activés pour nous aider à traverser la période trouble que nous vivons, tels l'ANS ou encore le Pass'Sport qui sera en service pour la saison prochaine.

De plus un courrier, sera adressé prochainement à l'ensemble des élus de notre Région afin de leur rappeler l'importance du football comme créateur de lien social au sein de notre société. Il aura également pour objectif de les inciter à maintenir leurs subventions habituellement versées à nos clubs.

Pour conclure, même si je sais vos attentes et votre impatience forte quant aux futures décisions, nous avons tous besoin de temps et de sérénité pour ne pas, en voulant nous précipiter, prendre des décisions qui se révéleraient par la suite contre-productives par rapport aux objectifs visés.

Sans présager de l'avenir, nous espérons tous que la vaccination qui se déploie nous permettra de venir à bout de cette pandémie et de se retrouver autour des terrains afin de vivre pleinement notre passion.

Dans l'attente d'échanger courant mai avec vous, prenez soin de vous.

Je vous prie de croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Arnaud DALLA PRIA
Président Ligue de Football d'Occitanie

